



Charte de Déontologie

Access Formation - Nos principes éthiques

Version 1.0 - Janvier 2025 | NDA : 53291026129

« La formation professionnelle est un levier essentiel de développement des compétences et de sécurité au travail. Access Formation s'engage à exercer son activité dans le respect des principes éthiques et déontologiques les plus stricts, au service de ses clients, stagiaires et partenaires. »



Humanité



Proximité



Adaptabilité



Réactivité



Innovation



Préambule

La présente charte définit les principes déontologiques auxquels Access Formation et l'ensemble de ses collaborateurs s'engagent à se conformer dans l'exercice de leurs activités de formation professionnelle.

Elle s'inscrit dans le cadre des dispositions du Code du travail relatives à la formation professionnelle et traduit notre volonté de contribuer à l'amélioration des compétences en sécurité au travail dans le respect de l'éthique professionnelle.



Article 1 - Intégrité et honnêteté



Notre engagement

Access Formation s'engage à agir avec intégrité et honnêteté dans toutes ses relations professionnelles :

- Fournir des informations exactes et vérifiables sur nos formations, certifications et compétences
- Présenter des offres commerciales claires, sans coûts cachés ni engagements dissimulés
- Ne jamais promettre de résultats qui ne peuvent être garantis
- Communiquer de manière transparente sur nos indicateurs de performance
- Reconnaître nos erreurs et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires



Article 2 - Compétence et professionnalisme



Excellence pédagogique

Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de compétence :

- Employer uniquement des formateurs qualifiés et certifiés dans leurs domaines d'intervention
- Assurer la formation continue de nos équipes pédagogiques
- Mettre à jour régulièrement nos contenus selon les évolutions réglementaires
- Utiliser des méthodes pédagogiques adaptées et éprouvées
- Ne dispenser que les formations pour lesquelles nous avons les compétences requises



Article 3 - Respect des personnes



Non-discrimination



Confidentialité

Accueillir chaque stagiaire sans distinction d'origine, de genre, d'âge, de handicap ou de toute autre caractéristique personnelle.

Protéger les informations personnelles et professionnelles confiées par nos clients et stagiaires.



Écoute et bienveillance

Créer un environnement de formation respectueux, favorisant l'expression et l'apprentissage de chacun.



Accessibilité

Adapter nos formations aux personnes en situation de handicap dans la mesure du possible.



Article 4 - Indépendance et objectivité

Impartialité

Access Formation garantit son indépendance dans l'exercice de ses missions :

- Évaluer les stagiaires de manière objective, selon des critères définis et communiqués
- Ne pas céder aux pressions visant à modifier les résultats d'évaluation
- Conseiller nos clients en fonction de leurs besoins réels, non de nos intérêts commerciaux
- Signaler tout conflit d'intérêts potentiel



Article 5 - Conformité réglementaire

Respect du cadre légal

Nous nous engageons à :

- Respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables à la formation professionnelle
- Délivrer des certifications et attestations conformes aux référentiels en vigueur
- Assurer une veille réglementaire permanente pour maintenir nos formations à jour
- Collaborer avec les organismes de contrôle et de certification



Article 6 - Responsabilité sociale



Engagement sociétal

Access Formation intègre une dimension responsable dans son activité :

- Contribuer à la prévention des risques professionnels et à la sécurité au travail
- Favoriser l'insertion professionnelle par la formation
- Agir en entreprise responsable vis-à-vis de son environnement local
- Promouvoir des pratiques durables dans l'organisation de nos formations



Article 7 - Traitement des réclamations

Écoute et amélioration

Nous nous engageons à :

- Accueillir toute réclamation avec attention et respect
- Accuser réception dans un délai de 48 heures
- Traiter chaque réclamation avec diligence et impartialité
- Apporter une réponse argumentée dans un délai raisonnable
- Mettre en œuvre les actions correctives appropriées



Application de la charte

Cette charte s'applique à l'ensemble des collaborateurs et formateurs d'Access Formation. Tout manquement aux principes énoncés fera l'objet d'un examen et pourra donner lieu à des mesures appropriées.

La présente charte est communiquée à l'ensemble de nos parties prenantes et est disponible sur simple demande.



Engagement de la Direction

Nous, co-dirigeants d'Access Formation, nous engageons à respecter et faire respecter les principes énoncés dans cette charte de déontologie.

Maxime LANGLAIS

Co-dirigeant

Hicham SAIDI

Co-dirigeant

Fait à Concarneau, le 1er janvier 2025

ACCESS FORMATION

24 rue Kerbleiz - 29900 Concarneau

Tél : 02 46 56 57 54 | Email : contact@accessformation.pro

N° de déclaration d'activité : 53291026129